



Compte-rendu Conseil du 1er mars 2023

CREATION CITY-STADE

M. le Maire explique aux conseillers qu'avec l'organisation des jeux olympiques à Paris en 2024 et afin de promouvoir le sport et d'en améliorer les conditions d'accès, un programme a été mis en place pour équiper les territoires manquant de structures. Programme porté par l'agence nationale du sport. La création d'un city-stade, évoqué par le conseil à plusieurs reprises, rentre dans ce programme et peut bénéficier à ce titre d'une participation. Le montant estimatif des travaux est de 68 109,55 HT :

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, valide la proposition de financement suivante :

Montant des travaux : 68 109,55 € HT soit 81 731,46 € TTC

Participation de l'agence nationale du sport : 54 487,64 € soit 80% du montant HT

Fonds propres : 13 621,91 € soit 20%

sollicite l'aide de l'agence nationale du sport à hauteur de 80% précise que les crédits seront ouverts au budget 2023 et charge M. le Maire de déposer les dossiers nécessaires et de signer tous documents utiles

TRAVAUX RENOVATION BATIMENTS

Mr le Maire rappelle aux conseillers que lors du précédent conseil, la commune a décidé de rénover les bâtiments communaux à savoir pour un estimatif de 123 231,52 € HT et que ces travaux rentrent dans le cadre de la DETR et du Fonds Vert. Il explique, que suite au dépôt du dossier DETR sur la plate-forme de demande de subvention, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération plus précise.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'effectuer les travaux, sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR pour un montant de 36 969,46 € soit 30% et le Fonds Vert pour un montant de 61 615,76 € soit 50%, précise que les crédits seront ouverts au budget 2023.

SUBVENTIONS 2023

Le conseil, à l'unanimité, décide d'accorder les subventions suivantes sous réserve que les associations remplissent le contrat d'engagement républicain :

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	50 €
SPORT ET LOISIRS DE LA COULONCHE (section tennis de table)	500 €
SPORT ET LOISIRS DE LA COULONCHE (section TAÏSO)	500 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	165 €
UNION Nationale de l'Aide (UNA LA FERRIERE AUX ETANGS)	80 €
CLUB DES SANS SOUCIS DE LA COULONCHE	185 €
COMITÉ DES FÊTES DE LA COULONCHE	375 €
COMITE DES FETES DE LA COULONCHE : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE.....	180 €
ASSOCIATION POUR LA REVALORISATION DU PATRIMOINE MINIER	70 €
UNC.SECTION LA COULONCHE / LA FERRIÈRE AUX ÉTANGS	80 €
COMITÉ D'ÉCHANGE WEHRETAL	342 €
INDEPENDANTE DE MESSEI	60 €
APE Collège CH. Léandre	770 €
The Barbouille Quad.....	50 €

Questions diverses

Compte-rendu de la cantine par M. Bonnel et Mme DUPREY.

